...des employés du commerce et de l'industrie de Lille et environs. — Lettre ouverte à Messieurs les membres et distingués membres de Lille :

Messieurs,

Le syndicat des employés de commerce et d'industrie a l'honneur de solliciter de votre bienveillance la faveur d'un jour de congé le Samedi des fêtes de la Fédération et de la venue pour notre région du Président de la République.

A Tourcoing, comme à Roubaix et à Lille, de nombreux patronats dépassent la promesse du Président de la République. Ce sera jour de fête en jour-là pour toutes les populations des environs.

La travail chômera dans les usines, ateliers et manufactures industrielles.

Seule, les employés de toutes catégories n'auraient pas la possibilité de participer aux réjouissances publiques.

Il appartient à vous, Messieurs, que les employés puissent jouir d'une journée de congé qui sera largement accordée à tous les travailleurs indistinctement.

Le Syndicat des employés espère que vous voudrez prendre en sérieuse considération la faveur qu'il sollicite au nom de tous les employés de Lille et environs ; et l'assurance peut vous être donnée que, en restaurant les employés, mais la population lilloise tout entière, vous ne serez infiniment reconnaissants.

Veuillez agréer, Monsieur, ces salutations les plus empressées.

Le Commission administrative.

Nota. — Les maisons qui s'empresseront à notre proposition peuvent envoyer leur acceptation au Secrétariat du syndicat, 21, rue Léon-Gambetta, à Lille. L'organisation syndicale, avisera ces moyens pratiques de les recommander à la population.

Les ouvriers du Livre. — Les ouvriers du Livre ont tenu leur réunion quotidienne jeudi à 6 h. 1/2, à l'Hôtel des Syndicats.

M. Masson, président, appelle l'attention de l'assemblée sur la situation actuelle des maisons imprimeurs à Roubaix, lesquels font travailler leurs ouvriers dix heures par jour, en maintenant le salaire de la dernière heure.

A Paris, la situation n'est pas moins générale. Les imprimeurs de la capitale ont, en effet, envoyé des racoleurs sur les places de Lille et Roubaix. Mais les grévistes ne sont pas dupes de ces manœuvres et persistent à chômer dans leur localité.

M. Hamelin rend compte des démarches faites auprès des maîtres imprimeurs de Croix pour l'acceptation de la journée de neuf heures.

Cent-ci récusent l'intervention du Comité central.

M. Masson déclare ensuite que l'impôt prélevé sur les salaires des travailleurs syndiqués est élevé à 12.000 francs.

Cette somme destinée à indemniser les chômeurs lors du mouvement, puisque les employés ayant accepté la journée de neuf heures sont sous les jours plus embrouillés.

La séance est levée aux cris de : Vive la grève !

Nos tramways. — *Un express Lille-Roubaix.* — Au cours de la dernière séance du Conseil municipal, il a été annoncé que la Compagnie des tramways devait prochainement mettre en circulation, sur la ligne de Lille-Roubaix, assurant une communication plus rapide entre ces deux villes.

Prochainement, très prochainement même, ce nouveau service sera mis en vigueur.

Les nouvelles voitures se distingueront par leur couleur bleue lagon. L'agencement intérieur lui-même présentera un notable changement pour le confortable.

Hier, nous avons pu voir ces véhicules transformés au Dépôt et les ouvriers y mettre la dernière main.

Ce nouveau service est appelé à donner pleine satisfaction au public par ce rapidité, à prix multiples sont supprimés, à l'exception du soleil de Croix et d'un arrêt facultatif en face de Sainte-d'Or. Ce dernier arrêt n'est pas encore définitif.

Le trajet précédant était de 45 minutes, mais qu'avec le nouveau service, il sera de 29 à 30 minutes.

Nous reparlerons de cette heureuse innovation pour annoncer la date exacte de sa mise en vigueur.

ROUBAIX

Arrestation de trois cambrioleurs. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des agents de sûreté Dostreliqua, Dhellet, Carrette et Devogle ont mis en état d'arrestation rue de la Chapelle-Carrette, le nommé Jacques Paul-François, âgé de 17 ans, journalier, sans domicile fixe, recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Deleld, juge d'instruction, impliqué, au moment de son arrestation, tentait de fracturer, avec une pince-monseigneur, la porte d'entrée de la demeure du M. Duquesne Lilre, marchand de bretelles, rue de la Chapelle-Carrette, 76.

Ses deux complices, Lepere Victor, 14 ans, fraudeur, demeurant rue de la Lys, 54 et Beulbert Ferrand, 15 ans, donneur de fils, demeurant rue de l'Alma, fort France, 98, ont été également mis en état d'arrestation.

Ils seront tous trois conduits à Lille ce matin.

Arrestation d'un expulsé. — Jeudi, vers onze heures du matin, l'agent de sûreté Carlier a mis en état d'arrestation, rue de Fleurs, le nommé Vandenyndo Victor, âgé de 30 ans, tisserand, demeurant à Roubaix, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Les ivrognes. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Jean-Dedrocq, âgé de 36 ans, tisserand, demeurant rue de l'Alma, fort France, 84, étant en état complet d'ivresse, faisait tomber les cigares et les cigarettes des passants.

Accidents de voiture. — M. Deresse Pierre, âgé de 34 ans, demeurant rue de Mons, sur la ligne de Roubaix-Tourcoing, conducteur de chemins, conducteur, s'est fait une contusion de l'épaule droite ce qualifiant une pièce. Trois semaines de repos.

— M. Vingrel Pierre, âgé de 21 ans, demeurant à Croix, rue Baudin, 31, monteur à la fonderie de l'Epeule, s'est blessé au poignet gauche en glissant sur un morceau de fonte.

— M. Beltrameau J. B., âgé de 45 ans, rue d'Epre, 12, tisserand chez M.M. Mulle et Mortelette, s'est fait une contusion de l'épaule droite en tombant, 20 jours de repos.

— M. Maurice Rose, 16 ans, demeurant à la Briquetterie Pensat, route d'Hem, s'est fait une blessure au pied droit et contusions du quatrième orteil gauche en heurtant contre un rail. Trois semaines de repos.

Nos cotistes. — Le premier prix Brillon (200 fr.), gagné en 1906 par Mlle Vouvé Marcelle, petite-fille de Brillon, conducteur et commissaire de l'Aéronautique royale, pour les élèves aviateurs, vient d'être attribué, à l'unanimité, par le jury de l'Ecole Nationale et spéciale des Beaux-Arts de Paris, à notre concitoyen, M. Raoul Renard, élève de Chaplain et accessoirement élève de M. Raymond Gilla.

Toutes nos félicitations au jeune et sympathique artiste.

Cotisation de la Fédération. — Le Bureau de la Fédération du Nord, section, est rendu à 10 juin.

Le Jury du Prud'homme. — Le bilan de... des employés du commerce et de l'industrie de Lille et environs. — Lettre ouverte à Messieurs les membres et distingués membres de Lille :

Messieurs,

Le syndicat des employés de commerce et d'industrie a l'honneur de solliciter de votre bienveillance la faveur d'un jour de congé le Samedi des fêtes de la Fédération et de la venue pour notre région du Président de la République.

A Tourcoing, comme à Roubaix et à Lille, de nombreux patronats dépassent la promesse du Président de la République. Ce sera jour de fête en jour-là pour toutes les populations des environs.

Le travail chômera dans les usines, ateliers et manufactures industrielles.

Seule, les employés de toutes catégories n'auraient pas la possibilité de participer aux réjouissances publiques.

Il appartient à vous, Messieurs, que les employés puissent jouir d'une journée de congé qui sera largement accordée à tous les travailleurs indistinctement.

Le Syndicat des employés espère que vous voudrez prendre en sérieuse considération la faveur qu'il sollicite au nom de tous les employés de Lille et environs ; et l'assurance peut vous être donnée que, en restaurant les employés, mais la population lilloise tout entière, vous ne serez infiniment reconnaissants.

Veuillez agréer, Monsieur, ces salutations les plus empressées.

Le Commission administrative.

Nota. — Les maisons qui s'empresseront à notre proposition peuvent envoyer leur acceptation au Secrétariat du syndicat, 21, rue Léon-Gambetta, à Lille. L'organisation syndicale, avisera ces moyens pratiques de les recommander à la population.

Les ouvriers du Livre. — Les ouvriers du Livre ont tenu leur réunion quotidienne jeudi à 6 h. 1/2, à l'Hôtel des Syndicats.

M. Masson, président, appelle l'attention de l'assemblée sur la situation actuelle des maisons imprimeurs à Roubaix, lesquels font travailler leurs ouvriers dix heures par jour, en maintenant le salaire de la dernière heure.

A Paris, la situation n'est pas moins générale. Les imprimeurs de la capitale ont, en effet, envoyé des racoleurs sur les places de Lille et Roubaix. Mais les grévistes ne sont pas dupes de ces manœuvres et persistent à chômer dans leur localité.

M. Hamelin rend compte des démarches faites auprès des maîtres imprimeurs de Croix pour l'acceptation de la journée de neuf heures.

Ceux-ci récusent l'intervention du Comité central.

M. Masson déclare ensuite que l'impôt prélevé sur les salaires des travailleurs syndiqués s'est élevé à 12.000 francs.

Cette somme destinée à indemniser les chômeurs lors du mouvement, puisque les employés ayant accepté la journée de neuf heures sont sous les jours plus embrouillés.

La séance est levée aux cris de : Vive la grève !

Nos tramways. — *Un express Lille-Roubaix.* — Au cours de la dernière séance du Conseil municipal, il a été annoncé que la Compagnie des tramways devait prochainement mettre en circulation, sur la ligne de Lille-Roubaix, assurant une communication plus rapide entre ces deux villes.

Prochainement, très prochainement même, ce nouveau service sera mis en vigueur.

Les nouvelles voitures se distingueront par leur couleur bleue lagon. L'agencement intérieur lui-même présentera un notable changement pour le confortable.

Hier, nous avons pu voir ces véhicules transformés au Dépôt et les ouvriers y mettre la dernière main.

Ce nouveau service est appelé à donner pleine satisfaction au public par ce rapidité, à prix multiples sont supprimés, à l'exception du soleil de Croix et d'un arrêt facultatif en face de Sainte-d'Or. Ce dernier arrêt n'est pas encore définitif.

Le trajet précédant était de 45 minutes, mais qu'avec le nouveau service, il sera de 29 à 30 minutes.

Nous reparlerons de cette heureuse innovation pour annoncer la date exacte de sa mise en vigueur.

TOURCOING

XXXIIe Fête fédérale de Gymnastique. — *Souscription publique (1re série).* — Report des listes précédentes : 12.903 fr. 75. — Compagnie du chemin de fer du Nord, 500 — Emile Lahousse, usine, 100 — Robert Fellot, filature, 100 — Motte et Debonnet, filature, 500 — Achille Ronnet, usine, 50 — Vandekerchova-Boussemart, 50 — Les lycéennes du Lycée, 50 — Société des Anciens sous-officiers et soldats, 25 — Veuve Bayart-Derobelx, 50 — Société de secours à la Mutuelle : 28.50 — Emile Trafilat, Président de l'Avion, Roubaix, 50 — Société Colombophile « Union-Progrès », 20. Carrette-Dubreuil, 20 — Peal Dervaux et fils, 20 — Anonyme, 25 — Société à l'Union Sportive Tourquannoise », 20 — Jean Beart-Vianne, 20 — Nattis et Cie, 20 — Vve Lantoine et Paris, 25 — Chambre de Commerce, Bruxelles, 20 — V. Demoulombier, 20 — César Mortagne, 20 — Société des Anciens Sous-Officiers, 13,40 — A. Samyn-Parmentier, 20.

Crédit Général, 45 — Marius Colombier, 20 — Le personnel du cours secondaires, 10 — Eugène Bourice, 25 — A. Picavet fils, 20 — Léopold Delplanque, 20 — Paul Florin, 20 — Carlos Lecoutre, 20 — A. Waegelar, 20 — Calliebboter, 20 — Georges Dueoulombier, 20 — Emile Fourlegrin, 10 — Louis Leconte, 10. — Emile Dumortier, 10 — J. Poulain-Lanvieux, 10 — François d'Hal, 10 — J. Bis Catteau, 10 — Codron-Vandenberghe, 10 — Vve Desel, 10 — Julien Verdy, 10 — Elie Vérlaque, 10 — Charles Noppe, 10 — Liboire-Gérard, 10 — Pierre Dervaux, 10 — De Lareivre, 10 — Anonyme, 10.

2e série. — L. Welcomme, 5 — Edonard Lidier, 5 — Ernest Decouville, 5 — Louis Dubert, 5 — Cattaee-Baudelle, 5 — Edonard Vandamele, 5 — Auguste Vigneron, 5 — Suffeons, 5 — Anonyme, 5 — R. Gouverneur, 5 — Ch. Roland, 5 — Boddon, 5 — C. Mauffas, 5 — A. Bloch, 5 — Georges Groard, 5 — Lepere-Lestreste, 5 — C. Vaeeaux Loridon, 5 — Gondrier-Levitaie, 5 — Charles Blesse, 5 — Adolphe Vanpoeck, 5 — Jules Tondeurs, 1 — Marie Glorieux, 1 — Gaston Glorieux, 1 — Louis Dotrier, 1 — Charles Leman, 1 — Jules Laporte, 1 — Valéry Glorieux, 0,50 — Alice Boite, 0,50 — Jules Cousinas, 0,50 — Henri Filipo, 0,50 — Arthur Glorieux, 0,50 — A. Verbrugghe, 0,50 — Total, 15.008 fr. 65.

☘

Les groupes suivants :

1° Délégués officiels étrangers ; 2° Membres d'honneur de l'Union des sociétés de gymnastique de France ; 3° Présidents d'associations ; 4° Membres du jury d'étude, prendront leurs repas à partir d'aujourd'hui, vendredi 1er juin, jusqu'au mardi 5 juin à midi, au local des sympathiques *Crick Sicks*, rue de Tournai.

Cheval emporté. — Hier, vers 4 h. 1/2 du soir, une voiture-réclame en faveur de Kurnin pour l'Exposition nationale Grande-Place, à la garde d'un enfant de 13 ans, le jeune Pouperl. Effrayé par une automobile, le cheval s'emballa. Le garçonnet fut entraîné une dizaine de mètres.

L'attelage emporté se dirigeait vers la place Charles Roussel, menaçant de causer des accidents, lorsque M. Cherire Fremeaux, cocher, se jeta à la tête de l'animal épouvanté et parvint à le dompter après avoir été traîné sur un parcours de 15 à 30 mètres.

La voiture appartient à M. Oscar Dubecque, rue de Tourcoing, 124, à Roubaix. Nos compliments à M. Fremeaux.

Les prix de la gymnastique. — Le salle des fêtes de l'Hospice général, rue de Tournai, offre en ce moment un ravissant coup d'œil.

Les prix qui seront alloués aux sociétés, du même que les prix individuels, s'y trouvent exposés. Leur classement a été effectué avec beaucoup de goût sous la direction de M. Maurice Cordier, adjoint au maire, et nous en saurions trop engager nos concitoyens à visiter cette intéressante exposition.

Pas d'empêchement. — Sur ordre du parquet, M. le docteur Julian, médecin-légiste, a procédé hier après-midi à l'autopsie du corps de Mme Breyne, épouse Verhulst, dont nous avons relaté le mort quelque peu mystérieuse.

M. Dubreuil, chimiste-expert à Lille, ainsi qu'à l'autopsie pour le cas où il aurait été nécessaire de prélever des organes et des substances aux fins d'analyses.

Mais M. le docteur Julian a reconnu que Mme Verhulst avait succombé à une hémorragie interne.

Nous n'avons qu'à nous féliciter d'y avoir pas perdu d'empoisonnement, du reste le fait que le défunte n'était plutôt de douleur intestinale, et l'absorption du cognac aussi qui consistait son déjeuner antiquatif se montrer pendant dans le relation de cette affaire.

La fraude. — Le préposé des douanes de la brigade de Neuville ont arrêté au hameau de Dorment le nommé Auguste Hendrié, 29 ans, au logement rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix, qui cherchait à introduire en fraude une charge de 53 kilos de café vert valant 240 francs.

Après procès-verbal de la douane, le contrebandier a été livré à la gendarmerie pour être transféré à Lille.

Mandat d'arrêt. — L'agent de sûreté Lemoe a arrêté hier un mandat délivré par M. Deleld, juge d'instruction près le parquet de Lille, du gamin de 16 ans, doublier, rue de Fleurus, impliqué dans une affaire de contrebande.

Les pickrels. — Le sous-brigadier de sûreté Lecoutre a conduit hier dans la matinée, rue St-Jacques, ce pickrel Georges F..., 36 ans, chansonnier, demeurant à Reims, qui occupait du scandale.

Accidents de travail. — M. Georges Dieuzaid, 32 ans, homme de peine chez M.M. Jules Dorgemont et fils, rue de Fleurus, a été contusionné à l'avant-bras droit et blessé au bras droit et à l'index droit au pied droit, Docteur Ledieu, 6 jours.

— M. Adolphe Buyens, 25 ans, tisserand chez MM. Mathon et Dubrulle, boulevard Gambetta, a été blessé à l'index gauche par un clou, Docteur Piquet, 3 semaines.

— Chez MM. Paul et Henri Lorent, filateurs de coton, rue de l'Epine, Mlle Lucienne Albers, 18 ans, dévideuse, a été blessée à la main droite en nettoyant son métier, Docteur Vanzaeuffle, quinze jours.

— M. Henri Dhelet, 41 ans, mécanicien au service de M. Robbens-Houzet, rue de Mouvin, a été blessé au pied gauche par la chute d'une pièce de bois qu'il décharge de l'une voiture, Contusion prolongée, Docteur Dédouet, 15 jours.

Chambre syndicale des bouchers et charcutiers de Tourcoing. — Hier à huit heures les bouchers et charcutiers de Tourcoing, en nombre de deux cents, ont tenu une importante réunion à *La Nouvelle Accalure*, à Tourcoing. Au sous du cette réunion organisée pour protester contre les prétendus cas d'empoisonnement, l'ordre du jour suivant a été adopté :

« Les bouchers-charcutiers de Tourcoing réunis en chambre syndicale de la boucherie-charcuterie, à *La Nouvelle Accalure*, après avoir entendu le compte rendu de leurs affaires d'indignation par la pâté ; considérant qu'aucun symptôme scientifique de l'empoisonnement n'a pu être mis en évidence, protestant contre le terme d'empoisonnement imprudemment employé et colporté ;

«Considérant en outre le préjudice commis envers un membre de la corporation, que la justice a déclaré non coupable, décident de rechercher désormais les responsabilités encourues dans des circonstances analogues et de poursuivre collectivement, en pareil cas, la réparation du préjudice commis. » 5178

Société de secours mutuels, la Prévoyance. — Le Comité de la Société informe les ayant appel aux sociétaires de la Prévoyance, ce vee de l'arrivée du Président de la République et du Ministère de la guerre, le dimanche 1er et le lundi 2 juin, à l'effet de former le haie de passage du cortège ce qui sera du reste un avantage pour les sociétaires, qui, par ce moyen, seront placés pour bien voir le défilé.

Réunion le dimanche à 3 h. 1/2 très précise et le lundi à 6 h. 3/4, rue Carnot.

La Société occupera le numéro 28.

Le Président,
DELPIER DUMONTIER.

Etat-Civil

Naissances du 31 mai : Jeanne Levengie, rue de l'Alma, fort France 73 — Théodore Lecourt, rue Delespaul 40 — Lucie Thuet, rue de la Potennerie 26 — Marcelle Dhondt, rue de la Chapelle-Carrette 46 — Jeanne Grittonpres, r. Blutchemille — Louise Baert, rue d'Arcole, pour Herrnant 3 — Marie Dehon, rue Turgot 79 — Marie Dorset, rue de Lesse 36 — Marguerite De Cruyner, rue de Paris 38.

Décès du 31 mai. — Suzanne Grouillon, 9 ans, Rue Nouvelle à — Reine Brocke 11 ans, r. de Naples 1 — Elodie Schoefer, 51 ans, ménagère, rue de France 17.

TOURCOING

XXXIIe Fête fédérale de Gymnastique. — *Souscription publique (1re série).* — Report des listes précédentes : 12.903 fr. 75. — Compagnie du chemin de fer du Nord, 500 — Emile Lahousse, usine, 100 — Robert Fellot, filateur, 100 — Motte et Debonnet, filateurs, 500 — Achille Ronnet, usine, 50 — Vandekerchova-Boussemart, 50 — Les lycéennes du Lycée, 50 — Société des Anciens sous-officiers et soldats, 25 — Veuve Bayart-Derobelx, 50 — Société de secours à La Mutuelle : 28.50 — Emile Trafilat, Président de l'Avion, Roubaix, 50 — Société Colombophile « Union-Progrès », 20. Carrette-Dubreuil, 20 — Peal Dervaux et fils, 20 — Anonyme, 25 — Société à L'Union Sportive Tourquannoise », 20 — Jean Beart-Vianne, 20 — Nattis et Cie, 20 — Vve Lantoine et Paris, 25 — Chambre de Commerce, Bruxelles, 20 — V. Demoulombier, 20 — César Mortagne, 20 — Société des Anciens Sous-Officiers, 13,40 — A. Samyn-Parmentier, 20.

Crédit Général, 45 — Marius Colombier, 20 — Le personnel du cours secondaires, 10 — Eugène Bourice, 25 — A. Picavet fils, 20 — Léopold Delplanque, 20 — Paul Florin, 20 — Carlos Lecoutre, 20 — A. Waegelar, 20 — Calliebboter, 20 — Georges Dueoulombier, 20 — Emile Fourlegrin, 10 — Louis Leconte, 10. — Emile Dumortier, 10 — J. Poulain-Lanvieux, 10 — François d'Hal, 10 — J. Bis Catteau, 10 — Codron-Vandenberghe, 10 — Vve Desel, 10 — Julien Verdy, 10 — Elie Vérlaque, 10 — Charles Noppe, 10 — Liboire-Gérard, 10 — Pierre Dervaux, 10 — De Lareivre, 10 — Anonyme, 10.

2e série. — L. Welcomme, 5 — Edonard Lidier, 5 — Ernest Decouville, 5 — Louis Dubert, 5 — Cattaee-Baudelle, 5 — Edonard Vandamele, 5 — Auguste Vigneron, 5 — Suffeons, 5 — Anonyme, 5 — R. Gouverneur, 5 — Ch. Roland, 5 — Boddon, 5 — C. Mauffas, 5 — A. Bloch, 5 — Georges Groard, 5 — Lepere-Lestreste, 5 — C. Vaeeaux Loridon, 5 — Gondrier-Levitaie, 5 — Charles Blesse, 5 — Adolphe Vanpoeck, 5 — Jules Tondeurs, 1 — Marie Glorieux, 1 — Gaston Glorieux, 1 — Louis Dotrier, 1 — Charles Leman, 1 — Jules Laporte, 1 — Valéry Glorieux, 0,50 — Alice Boite, 0,50 — Jules Cousinas, 0,50 — Henri Filipo, 0,50 — Arthur Glorieux, 0,50 — A. Verbrugghe, 0,50 — Total, 15.008 fr. 65.

☘

Les groupes suivants :

1° Délégués officiels étrangers ; 2° Membres d'honneur de l'Union des sociétés de gymnastique de France ; 3° Présidents d'associations ; 4° Membres du jury d'étude, prendront leurs repas à partir d'aujourd'hui, vendredi 1er juin, jusqu'au mardi 5 juin à midi, au local des sympathiques *Crick Sicks*, rue de Tournai.

Cheval emporté. — Hier, vers 4 h. 1/2 du soir, une voiture-réclame en faveur de Kurnin pour l'Exposition nationale Grande-Place, à la garde d'un enfant de 13 ans, le jeune Pouperl. Effrayé par une automobile, le cheval s'emballa. Le garçonnet fut entraîné une dizaine de mètres.

L'attelage emporté se dirigeait vers le place Charles Roussel, menaçant de causer des accidents, lorsque M. Cherire Fremeaux, cocher, se jeta à la tête de l'animal épouvanté et parvint à le dompter après avoir été traîné sur un parcours de 15 à 30 mètres.

La voiture appartient à M. Oscar Dubecque, rue de Tourcoing, 124, à Roubaix. Nos compliments à M. Fremeaux.

Les prix de la gymnastique. — La salle des fêtes de l'Hospice général, rue de Tournai, offre en ce moment un ravissant coup d'œil.

Les prix qui seront alloués aux sociétés, du même que les prix individuels, s'y trouvent exposés. Leur classement a été effectué avec beaucoup de goût sous la direction de M. Maurice Cordier, adjoint au maire, et nous en saurions trop engager nos concitoyens à visiter cette intéressante exposition.

Pas d'empêchement. — Sur ordre du parquet, M. le docteur Julian, médecin-légiste, a procédé hier après-midi à l'autopsie du corps de Mme Breyne, épouse Verhulst, dont nous avons relaté le mort quelque peu mystérieuse.

M. Dubreuil, chimiste-expert à Lille, ainsi qu'à l'autopsie pour le cas où il aurait été nécessaire de prélever des organes et des substances aux fins d'analyses.

Mais M. le docteur Julian a reconnu que Mme Verhulst avait succombé à une hémorragie interne.

Nous n'avons qu'à nous féliciter d'y avoir pas perdu d'empoisonnement, du reste le fait que le défunte n'était plutôt de douleur intestinale, et l'absorption du cognac aussi qui consistait son déjeuner antiquatif se montrer pendant dans le relation de cette affaire.

La fraude. — Le préposé des douanes de la brigade de Neuville ont arrêté au hameau de Dorment le nommé Auguste Hendrié, 29 ans, au logement rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix, qui cherchait à introduire en fraude une charge de 53 kilos de café vert valant 240 francs.

Après procès-verbal de la douane, le contrebandier a été livré à la gendarmerie pour être transféré à Lille.

Mandat d'arrêt. — L'agent de sûreté Lemoe a arrêté hier un mandat délivré par M. Deleld, juge d'instruction près le parquet de Lille, du gamin de 16 ans, doublier, rue de Fleurus, impliqué dans une affaire de contrebande.

Les pickrels. — Le sous-brigadier de sûreté Lecoutre a conduit hier dans la matinée, rue St-Jacques, ce pickrel Georges F..., 36 ans, chansonnier, demeurant à Reims, qui occupait du scandale.

Accidents de travail. — M. Georges Dieuzaid, 32 ans, homme de peine chez MM. Jules Dorgemont et fils, rue de Fleurus, a été contusionné à l'avant-bras droit et blessé au bras droit et à l'index droit au pied droit, Docteur Ledieu, 6 jours.

— M. Adolphe Buyens, 25 ans, tisserand chez MM. Mathon et Dubrulle, boulevard Gambetta, a été blessé à l'index gauche par un clou, Docteur Piquet, 3 semaines.

— Chez MM. Paul et Henri Lorent, filateurs de coton, rue de l'Epine, Mlle Lucienne Albers, 18 ans, dévideuse, a été blessée à la main droite en nettoyant son métier, Docteur Vanzaeuffle, quinze jours.

— M. Henri Dhelet, 41 ans, mécanicien au service de M. Robbens-Houzet, rue de Mouvin, a été blessé au pied gauche par la chute d'une pièce de bois qu'il déchargeait d'une voiture, Contusion prolongée, Docteur Dédouet, 15 jours.

Chambre syndicale des bouchers et charcutiers de Tourcoing. — Hier à huit heures les bouchers et charcutiers de Tourcoing, en nombre de deux cents, ont tenu une importante réunion à *La Nouvelle Accalure*, à Tourcoing. Au sous de cette réunion organisée pour protester contre les prétendus cas d'empoisonnement, l'ordre du jour suivant a été adopté :

« Les bouchers-charcutiers de Tourcoing réunis en chambre syndicale de la boucherie-charcuterie, à *La Nouvelle Accalure*, après avoir entendu le compte rendu de leurs affaires d'indignation par la pâté ; considérant qu'aucun symptôme scientifique de l'empoisonnement n'a pu être mis en évidence, protestant contre le terme d'empoisonnement imprudemment employé et colporté ;

«Considérant en outre le préjudice commis envers un membre de la corporation, que la justice a déclaré non coupable, décident de rechercher désormais les responsabilités encourues dans des circonstances analogues et de poursuivre collectivement, en pareil cas, la réparation du préjudice commis. » 5178

Société de secours mutuels, la Prévoyance. — Le Comité de la Société informe les ayant appel aux sociétaires de la Prévoyance, ce vee de l'arrivée du Président de la République et du Ministère de la guerre, le dimanche 1er et le lundi 2 juin, à l'effet de former la haie de passage du cortège ce qui sera du reste un avantage pour les sociétaires, qui, par ce moyen, seront placés pour bien voir le défilé.

Réunion le dimanche à 3 h. 1/2 très précise et le lundi à 6 h. 3/4, rue Carnot.

La Société occupera le numéro 28.

Le Président,
DELPIER DUMONTIER.

Etat-Civil

Naissances du 31 mai : Compagnon Marcel, Combles Jeanne et Plumit Marguerite, rue Nationale 123 — Bouesnes Louis, rue de la Mertère 11 — Poulain Armand, rue d'Avesnes 46 — Carrette Edonard, rue de Mouvaux — Rosting Maurice, rue de Lille, Hospitalière 26.

Mariage. — Entre : Dhalluin Louis, magasinier et Detailleur Marie, tailleuse.

Décès. — Verrier Jules 8 ans, r. de Normandie 39 — Barette Eugène, 18 ans, rue Nationale 123 — Gossart Albert, 28 ans, rue de Verdun 24.

AUTOUR DE LILLE

WATTRELOS. — *La « Gaulaise » à la fête fédérale de Tourcoing.* — La « Gaulaise » se présentera à Tourcoing aux différents concours suivants : 1° concours de sections simultané : catégorie B, 32 gymnastes ; 2° concours de mouvements spéciaux à mains libres (1re catégorie) ; 3° concours de bulletin. Une invitation du Comité d'organisation à la Gaulaise s'exécutera à la fête qui aura lieu inclut sous le présidence de M. Faillieres, se série de mouvements spéciaux à mains libres.

Ce soir vendredi, à 9 heures, dernière répétition.

ARMENTIERES. — Mardi soir, le nommé Hebert Navajous, peintre, a été arrêté pour avoir brutalisé un ouvrier de M. Lesaffre, peintre à la Chapelle d'Armentières. Il est également poursuivi pour outrages à l'agent Rose.

— Le nommé Cæve Deseure, originaire de Plongisteert (Belgique), a été arrêté par le garde champêtre de Frelinghien.

Il avait commis de nombreux vols avec effraction.

— Le gendarmerie a arrêté au Maisnil, sous l'inculpation d'outrages et rébellion, le nommé Victor Lelièvre, demeurant à Armentières, rue des Prés.

— Jeudi après-midi, M. Dubreucq, préposé des douanes, cuivait, à bicyclette, le chemin de halage du canal de dérivation, lorsque le chutes de sa machine s'étant rompue, il fut précipité dans le canal.

Des ouvriers le retirèrent et le ramièrent dans un cabaret voisin, d'où M. Dubreucq fut transporté à la caserne des douanes.

LE NORD

DOUAI

Conseil municipal. — Mercredi, le Conseil s'est réuni d'urgence à 8 heures du soir, sous la présidence de M. Bertin, maire, pour statuer sur une demande d'achat d'une maison située, rue de la Gloria, dont une partie doit être démolie pour agrandissement de la voie publique.

Le municipalité a été autorisée à vendre l'immeuble en question sur le mise à prix de 10.000 francs.

Les « Escapis » de Courrières. — Nous apprenons que les mineurs-sauveteurs de Courrières figureront au cortège de la Société des Sauveteurs du Nord, avec leurs décorations, le dimanche 17 juin, à Douai.

Jamais Douai n'aura vu cortège de monde dans son rue.

Jambe fracturée. — Hier, Mme Célina Drodu, ménagère, rue des Fripiers, est tombée en faisant son ménage et s'est fracturé la jambe gauche.

Un gamin qui prend. — Un gamin de 10 ans, Raphaël Derulent, demeurant rue des Furonniers, fait la désespoir de ses parents. Déjà il a, en effet, commis quatre moins de deux ans, et étoile à partir avec la police pour vol d'une montre d'abord, d'une chaîne ensuite, et il ne veut pas s'en tenir là

Ces jours derniers, rôdant sur le marché des étalagistes, il a prestidigité tourné et mettre dans la poche de Mme Wasson, d'Estaing, et lui a prestement subtilisé son porte-monnaie contenant une cinquantaine de francs.

Généreusement, le jeune malfaiteur partagea l'argent volé avec de petits camarades et lui fit bombance.

Mais la police, qui veille toujours, a verbalisé contre le petit Derulent, qui, cette fois, comparaîtra devant le tribunal correctionnel.

Une méprise. — Une femme peu commode, dans la rue Angélique Mignot, âgée de 45 ans, épouse Devambez, marchande de poisson, rue des Fripiers, qui, pour un motif futile, est allée injurier la directrice de l'école maternelle St Nicolas et a brisé une vitre de l'établissement.

La police lui a dressé procès-verbal pour outrage à une fonctionnaire chargée d'un service public et pour bris de clôture.

Exode polytechnique. — La première partie des examens d'admission à cette Ecole aura lieu en France des salles de la mairie de Douai, du 3 au 9 juin.

Qui aime bien châtie bien. — Quand on aime bon épouse on la corrige souvent, pense Florimond Dorbonnet, âgé de 27 ans, cabaretier, rue de la Cave-d'Or ; aussi battit-il sa femme.

A la suite d'une scène davantage bruyante, le police est intervenue et a verbalisé contre Dorbonnet.

Les voyages d'Ixil. — Tout comme les riches, Georges Flamant, 21 ans, mineur, originaire d'Arras, veut voir du pays ; mais comme il n'a pas la son pour payer ses déplacements, il voyage en fraude.

Surpris hier, il a été l'objet d'un procès-verbal pour s'être fait transporter sans billet de chemin de fer de Valenciennes à Douai.

VILLERS CAMPEAU. — Le dimanche 24 juin aura lieu la Mairie l'élection d'un délégué mineur supplémant à la fosse de Sessevelle, des mines d'Aniche, en remplacement de M. Matbieu, démissionnaire.

CUINCY. — Nous avons relaté hier le cambriolage d'une quantité de tiares évaluée 5.000 francs en préjudice de M. Delfosse, receveur.

A la suite de l'enquête de la gendarmerie, un cloar Henri Hetin, âgé de 30 ans, cordonnier, dit Ch'Boltzez, a été arrêté et déféré au Parquet qui l'a fait écrouer.

VALENCIENNES

SAINT-AMAND-LES-EAUX. — Pendant la nuit de mercredi à jeudi, le sous-brigadier Ledez et le préposé Legrand étaient chargés de vider des wagons chargés de ballast, quand l'un des ouvriers, M. Désiré Ferret, 36 ans, domicilié à Renescure, voulut ouvrir la porte d'un wagon avant l'arrêt complet de train ; il glissa sur le ballast, se jambe droite passa sous le rail où une roue le broya à la naissance du mollet.

Aux cris poussés par la blessé, ses camarades accoururent et le transportèrent à le gare de Nœux où le docteur Godin, médecin de le Compagnie de Nord, lui donna les premiers soins.

Vu la gravité de la blessure et jugeant nécessaire l'amputation de la jambe, le praticien a fait conduire le blessé à l'hôpital de Béthune, où il lui admis d'urgence.

LENS. — La police vient de mettre en état d'arrestation le jeune Louis Marin, âgé de 13 ans, enfant de cambreur vole commis à Lens. Ce jeune galopin était recherché depuis quelque temps. Il aurait, dit-on, pris une part très active aux émeutes de Lens et serait l'auteur de l'incendie des deux cabines de pointeurs sur le rolo du chemin de fer du Nord.

Il a été transféré immédiatement sur la prison de Béthune.

— Une nouvelle distribution de pain et viande sera faite aujourd'hui mercredi, par les soins de la municipalité, aux familles des mineurs coogédiés à la suite de la dernière grève.

ANNAY-SOUS-LENS. — Le gendarmerie recherche l'auteur d'un vol de bois commis dans les marais au préjudice de la commune d'Annay.

Une plaie sérieuse est suivie. La coupable se tordera pas et être sonne.

DOUAGES. — Se présentant chez M. Nerciat Lecouvre. 41 ans, mineur, rue de Portelet, pour recevoir les gages de sa fille qui y est en service, Mme Poulain, demeurant, 60, rue de Carrouzel, à Hénin-Liétard, a été très mal reçue par le patron qui la frappa sans aucun prétexte.

Procès-verbal a été dressé contre ce mineur pour commode.

HÉNIN LIÉTARD. — Il y a un peu plus d'un an, le mineur Brenly, âgé de 44 ans, qui demeure actuellement été du Dahomey, à Hénin-Liétard et qui vivait alors maritalement à Billy-Montigny avec la veuve Descotte, née Marie-Louise Mancion, 43 ans, habitant maintenant Vendin-le-Vieil, était condamné par le tribunal correctionnel de Béthune à un an d'emprisonnement pour vol.

Il laissait son mobilier d'une valeur de 120 francs à la garde de son amie.

A ce sortie de prison, il y a quinze jours, il fut très surpris, dit-il, de constater que ce douce Marie avait déserté le foyer conjugal et qu'elle n'était appropriée tout son mobilier.

Plainte ayant été déposée à la gendarmerie, procès-verbal a été dressé contre cette amie infidèle.

FOUQUIÈRES-LEZ LENS. — Le maire de la commune a reçu cent bons de pain de trois livres, venant des grands moulins de Corbeil, pour être distribués aux familles des victimes de la catastrophe, domiciliées sur le territoire.

Le maire n'est empressé de faire porter les bons aux intéressés, par les gardes champêtres.

Les opérations du conseil de revision pour le canton Est de Lens varient tête le mercredi 6 juin, à huit heures du matin, à l'Hôtel de Ville de Lens.

Les hommes appartenant à la réserve de l'armée territoriale de la classe 1885 devront aussi se présenter à le revue d'appel le même jour et août.

— Avant hier, vers six heures du soir, le jeune Debonne